



DCG en 2 ans Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Contrat d'Apprentissage et de Professionnalisation

La préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (D.C.G.) en 2 ans s'adresse aux jeunes titulaires d'un BTS CGO, d'un DUT GEA ou d'un diplôme assurant les équivalences aux UE1, 5, 6, 8, 9 et 13 du DCG.

Contact : Véronique GERBOIN, Assistante de Direction de l'Apprentissage

- 01 55 43 28 88 / 01 45 88 82 36
- alternance@lerebours.org

ORGANISATION GENERALE

Durée de la formation : 2 ans

Nombre d'heures de formation : 1 170 heures à raison de 570 h la 1^{ère} année et 600 h 2^{ème} année.

Rythme annuel moyen de l'alternance : 2,5 jours par semaine en centre sur 32 semaines, le reste en milieu professionnel.

LES DOMAINES DE FORMATION

Le programme pédagogique est structuré en 7 Unités d'Enseignement (UE) capitalisables.

Le tableau suivant reprend le volume horaire de la formation par année et par UE :

ANNEE L2 :

UE2	Droit des Sociétés	150 Heures
UE4	Droit Fiscal	150 Heures
UE10	Comptabilité Approfondie	150 Heures
UE12	Anglais appliqué aux Affaires	120 Heures

TOTAL ANNEE L2 570 Heures

ANNEE L3 :

UE3	Droit Social	150 Heures
UE7	Management	210 Heures
UE11	Contrôle de Gestion	210 Heures
UE12	Anglais appliqué aux Affaires	30 Heures

TOTAL ANNEE L3 600 Heures

CONDITIONS D'OBTENTION DU D.C.G

UE	Nature de l'Epreuve	Durée	Coefficient	ECTS
UE2	Ecrite (étude de cas)	3H	1	12
UE3	Ecrite (étude de cas)	3H	1	12
UE4	Ecrite (étude de cas)	3H	1	12
UE7	Ecrite (étude de cas)	4H	1.5	18
UE10	Ecrite (étude de cas)	3H	1	12
UE11	Ecrite (étude de cas)	4H	1.5	18
UE12	Ecrite (étude de cas)	3H	1	12

Le DCG est délivré pour une moyenne générale de 10/20 sans note en dessous de 06/20.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

La production des informations financières est de plus en plus automatisée et toujours plus abondante. Leur interprétation et leur exploitation à des fins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires sont d'une complexité croissante.

Les emplois visés supposent une grande autonomie de travail et des compétences techniques dans les domaines suivants : comptabilité, finance, droit des affaires, droit social, droit fiscal, informatique et management.

De plus, la maîtrise de l'anglais appliqué aux affaires et une bonne culture économique sont indispensables.

Les titulaires du D.C.G. ont vocation à poursuivre leur carrière :

- Dans les cabinets d'expertise comptable et / ou commissariat aux comptes comme collaborateurs.
- Dans les services comptables des entreprises comme responsables de domaine comptable.
- Dans les petites et moyennes entreprises comme responsable administrative et financier

Les titulaires du D.C.G. ont la possibilité de se préparer aux épreuves du D.S.C.G. en suivant une formation complémentaire assurée en 2 ans soit en formation initiale soit en apprentissage.